

## Ngô Quang Kiệt

### Un archevêque face à l'Etat du Viêt-Nam

Du mois d'avril au six août 2010, une série d'événements intrigants ont semé le trouble dans la communauté catholique de la capitale du Vietnam. Après un séjour de quelques semaines à Rome où il est allé se soigner et rencontrer des responsables de la secrétairerie d'Etat, Mgr Joseph Ngô Quang Kiệt, archevêque de Hanoi, revient dans la capitale le 7 avril 2010. Les nouvelles se succèdent alors très rapidement. On apprend la nomination à Hanoi d'un archevêque coadjuteur avec droit de succession, Mgr Pierre Nguyen Van Nhon, actuel président de la Conférence épiscopale. Le 7 mai, il est intronisé dans la cathédrale. La nuit du 12 au 13 mai, Mgr Kiet quitte le Vietnam et s'embarque pour une destination inconnue. Dans la journée du 13 mai, le Saint-Siège annonce que sa démission, proposée pour des raisons de santé, est acceptée. L'émotion provoquée par cette décision est immense tant dans l'archidiocèse de Hanoi que dans le reste de l'Eglise du Vietnam. Une très vive polémique s'installe concernant les pressions qui se sont exercées aussi bien sur l'archevêque que sur le Saint-Siège. Elle ne s'apaisera que lors du retour inopiné de l'archevêque, le six août dernier. Il réside désormais au monastère cistercien de Chau Son dans la plus grande discrétion.

Nous n'avons pas voulu ici ajouter à la confusion régnant aujourd'hui à propos de la démission de Mgr Kiệt. Nous avons préféré nous livrer à un travail documentaire et relever dans la masse d'informations concernant cet archevêque, les traces et les indices de l'évolution de ses relations avec le pouvoir, en soulignant qu'il ne les a jamais cultivées pour elles-mêmes mais dans l'intérêt du « peuple de Dieu » dont il s'estimait le serviteur. C'est dans cet esprit que nous avons dissocié l'affaire Mgr Kiet des autres affaires en cours dans la communauté catholique, en particulier de celle de la paroisse de Côn Dầu près de Da Nang, où les pouvoirs civils s'acharnent à expulser près de 2000 habitants au prix de violences qui ont déjà coûté la vie à l'un des paroissiens les plus militants.

### Un jeune prêtre studieux

Ceux qui ont connu Joseph Ngô Quang Kiệt à son arrivée en France en 1993, se souviennent de ce jeune prêtre discret, recueilli, modéré en toutes choses, évitant les sujets brûlants. Il avait déjà à cette époque, dépassé la quarantaine et parcouru un périple relativement ordinaire chez les jeunes prêtres vietnamiens de sa génération. Il était né à la frontière de la Chine, à Lang Son, lieu où sa famille originaire de Hanoi était venue s'établir, avant de se joindre à l'exode de 1954 qui conduisit vers le Sud des centaines de milliers de Nord-Vietnamiens. Après des études secondaires au petit séminaire de Long Xuyên, il entra en 1972 au grand séminaire de ce même diocèse. Après 1975, pendant un temps, il se mit au service de la paroisse de la cathédrale. Comme beaucoup de séminaristes de son époque, il attendit

longtemps le sacerdoce, jusqu'en 1991, date où il est ordonné prêtre par l'évêque du lieu, puis nommé vicaire à la cathédrale. En 1993, il fait partie des premiers prêtres envoyés en France pour y poursuivre des études ; il choisit la sociologie, qu'il étudie au centre Sèvres à et à l'Institut catholique de Paris. À son retour au Vietnam en 1997, après avoir assumé quelque temps le poste de secrétaire épiscopal, il est rapidement nommé évêque dans le diocèse frontalier de la Chine, Lang Son. De cette période où il administre pratiquement seul (avec un vieux prêtre et une religieuse centenaire) quelques communautés catholiques pauvres et dispersées, il garde un souvenir heureux, si l'on en croit les quelques interviews qu'il a accordées à cette époque. Il avait pris comme devise épiscopale, la phrase prononcée par Jésus avant la multiplication des pains : "*J'ai pitié de la foule*" (Mc 8,2). Les fidèles de Hanoi qui, lors de la messe du 7 mai 2010 à la cathédrale, proclament ne pas vouloir se séparer de lui s'en sont peut-être souvenu.

### Evêque à Lang Son.

À plusieurs reprises, le jeune évêque s'est entretenu de son travail pastoral à Lang Son et s'est même expliqué très clairement sur ses rapports avec les autorités locales. En écoutant les réponses qu'il a données aux journalistes, on s'aperçoit que c'est le travail pastoral et ses contacts avec la population qui forment son souci primordial. Ce sont eux qui déterminent le type de relations qu'il entretient avec l'administration provinciale. Aucune arrière-pensée politique, aucune hostilité préconçue, mais seulement le désir de faciliter son travail pastoral avec une population dont il ressent profondément les difficultés de vie et les souffrances. En 2001, quelques années après la prise en charge de la région ingrate qui forme son diocèse, il dira : *« Ce qui m'impressionnait le plus, c'est la pauvreté générale que je trouvais en cette région montagneuse... »*. Il est convaincu qu'aucun de ses projets, pastoraux ou sociaux, ne peut s'accomplir sans la bonne volonté et la « compréhension » des autorités locales. C'est elle qu'il recherche. Pour l'obtenir et entrer en contact avec les responsables civils régionaux, il préfère passer par l'intermédiaire des laïcs, affirme-t-il.

### Administrateur apostolique de Hanoi

Durant tout son séjour dans cette région montagneuse où les autorités ont pourtant la réputation d'être tatillonnes, la documentation ne garde pas de trace d'un quelconque conflit entre celles-ci et le jeune évêque. Par contre, ce n'est pas le cas de l'archidiocèse voisin de Hanoi où, à cette époque, le veto du gouvernement empêche Rome d'assurer le remplacement du cardinal archevêque, Mgr Pham Dinh Phung, plus qu'octogénaire et en assez mauvaise santé. Voilà déjà quelques années que se pose la question de sa succession. Lors des négociations annuelles entre le Saint-Siège et les autorités vietnamiennes, les représentants romains,

régulièrement, proposent que Mgr Nguyễn Van Hoa, alors évêque de Nha Trang et président de la Conférence épiscopale, soit nommé coadjuteur de la capitale vietnamienne. La proposition est, non moins régulièrement, refusée par le pouvoir civil vietnamien qui se méfie de cet évêque trop ferme à son goût. Lors des dernières négociations, qui ont eu lieu à Hanoi du 8 au 15 octobre 2002, comme les fois précédentes, le gouvernement avait opposé un nouveau refus à la proposition de la Délégation du Saint-Siège. Les évêques vietnamiens avaient été avertis immédiatement de ce refus par le directeur du Bureau des Affaires religieuses, M. Lê Van Vinh, dès le 9 octobre, au cours de leur Assemblée annuelle. En désespoir de cause, les représentants du Saint-Siège avaient suggéré que l'évêque de Lang Son soit nommé administrateur apostolique de Hanoi en attendant de trouver une solution durable. Les responsables des Affaires religieuses vietnamiennes s'étaient donné un temps de réflexion et avaient sans doute fait connaître leur acceptation, puisque, le 26 avril 2003, le Pape Jean Paul II procédait à la nomination de Mgr Joseph Ngô Quang Kiệt au poste d'administrateur apostolique "*Sede plena*" de l'archidiocèse de Hanoi. Le 7 mai suivant, à la fin de la cérémonie d'accueil dans la cathédrale, les quelques mots qu'il adressait à la communauté catholique touchèrent le cœur des fidèles et lui acquirent d'emblée leur sympathie, une sympathie qui ne se démentira pas jusqu'au 13 mai 2010, date de son départ de Hanoi.

Rien ne viendra ternir les relations entre le nouvel administrateur et les autorités municipales ou centrales au cours des deux années durant lesquelles Mgr Kiet exercera cette charge. Au contraire, de nombreux problèmes jusque-là en suspens trouvent leur solution. Ainsi par exemple, jusqu'en juillet 2004, les autorités gouvernementales limitaient avec soin l'accès au grand séminaire Saint-Joseph, où sont formés les prêtres du Nord Vietnam, à l'exception des diocèses de Vinh et Thanh Hoa. Le nombre des séminaristes admis était jusque-là fixé à 60. Le nouvel administrateur qui est aussi recteur du séminaire va obtenir que ce chiffre s'élève à 90. Quelque temps plus tard, le recrutement des étudiants qui jusque-là avait lieu tous les deux ans, deviendra annuel. Un certain nombre d'autres limitations sont aussi levées.

### **Archevêque de Hanoi.**

On peut penser que, le 19 février 2005, lorsque l'administrateur apostolique devient archevêque de la capitale du Vietnam, grâce à la nomination du Souverain pontife, la considération dans laquelle les dirigeants vietnamiens tiennent Mgr Kiệt n'a jamais été aussi élevée. Non seulement ils n'ont pas élevé d'objection à sa nomination, mais ils s'en réjouissent publiquement. Le 19 mars, ils sont présents lors de son intronisation dans la cathédrale de Hanoi. Le 25 mars, l'organe officiel du Parti communiste vietnamien, le « *Nhân Dân* » rapporte que le nouvel archevêque de Hanoi avait été reçu par le Premier ministre qui lui

aurait exprimé la satisfaction éprouvée par lui devant la transformation de la communauté catholique; "*De nombreuses paroisses, de nombreuses chrétientés sont devenues des zones animées d'un esprit progressiste*", lui a-t-il dit. L'archevêque a assuré le chef du gouvernement de la contribution de son diocèse à l'édification de la société vietnamienne.

Malgré le préjugé favorable dont il bénéficie, dès les premiers mois de son ministère à Hanoi, le nouvel archevêque montre cependant, qu'il ne manifestera pas de complaisance à l'égard des autorités civiles et ne s'inclinera pas devant ce qu'il estime être une injustice. Le 11 juin 2005, Il ordonne deux prêtres pour lesquels les autorités civiles ont refusé l'autorisation. Il estime que l'ordonnance entrée en vigueur en 2004 sur la croyance à la religion lui permet de ne pas tenir compte du refus gouvernemental. Ce premier accroc aux bonnes relations a peut-être éveillé la méfiance des autorités à l'égard de l'archevêque. Cependant, il n'a pas de conséquences fâcheuses immédiates. Le 24 décembre suivant, une délégation conduite par le président du Comité populaire de la ville, Nguyễn Quốc Triêu, se rend à l'archevêché pour présenter ses vœux à l'archevêque et aux catholiques de la ville qu'il a encouragés à respecter le Seigneur, à aimer leur patrie et à rester unis à la population de la capitale. Quant à l'archevêque, à la fin de cette année 2005, après quelques mois d'administration de l'archidiocèse, il est moins optimiste que le maire de Hanoi. À des questions que lui pose Radio free Asia sur le bilan de l'année 2005, il répond en présentant un tableau nuancé des relations entre l'Eglise et l'État, qu'il décrit comme un « complexe d'ombres et de lumière ». Au chapitre des lumières, il inscrit un certain nombre de mesures d'ouverture du gouvernement, comme l'autorisation du voyage au Vietnam du préfet à l'évangélisation des peuples, le cardinal Crescencio Seppe. Mais les ombres restent nombreuses. Beaucoup de besoins de l'Eglise, dans le domaine religieux, mais aussi social et caritatif, attendent l'autorisation du gouvernement pour être satisfaits. Jusqu'à présent, peu de réponses ont été données aux requêtes envoyées par la Conférence épiscopale au gouvernement central.

Ainsi, depuis la nomination de Mgr Kiet, en février 2005 jusqu'au mois de décembre 2007, ni la presse officielle du Vietnam, ni les sites Internet ou les blogs indépendants ne signaleront de différends ou de conflits graves opposant l'archevêque aux autorités locales. Certes, l'archidiocèse a de plus en plus besoin de locaux et les responsables religieux ont alerté les pouvoirs civils à ce sujet; certaines paroisses du diocèse ont même récupéré des biens confisqués par l'État au moyen de manifestations. Mais jusqu'ici, l'archevêque n'a pas été impliqué...

### **Les affaires de la Délégation apostolique et de la paroisse de Thai Ha**

La propriété de l'ancienne Délégation apostolique fait partie de ces innombrables terrains et constructions

d'Eglise confisqués ou récupérés par l'État après le changement de régime, en 1954 au Nord et 1975 au Sud. Elle est emblématique et, avec l'Institut pontifical de Da Lat, le terrain du sanctuaire de Notre-Dame de La vang, elle fait partie des quelques propriétés réclamées officiellement depuis plusieurs années par la Conférence épiscopale. Ses actuels utilisateurs l'ont fait servir à bien des usages. Elle a même abrité une discothèque. Située au cœur même du complexe constitué par la cathédrale, l'archevêché, le grand séminaire, elle ne cesse de rappeler aux catholiques qu'elle appartient à ce grand ensemble.

Le 13 décembre 2007, la création d'un parking pour deux-roues à l'intérieur de cette propriété, fait déborder le vase. Deux jours plus tard, le 15 décembre, Mgr Joseph Ngô Quang Kiêt, envoie au clergé, religieux et fidèles du diocèse une lettre simple et sans fioritures. Il affirme la propriété de l'archidiocèse sur le domaine de l'ancienne Délégation apostolique et invite les catholiques de Hanoi à prier pour que justice leur soit rendue. Contrairement à ce que l'on a pu croire, cette invitation à occuper le terrain n'était pas une initiative nouvelle. Elle avait déjà eu lieu pour d'anciennes propriétés de l'Eglise dans d'autres diocèses comme à Vinh, Thanh Hoa, et dans le diocèse de Hanoi lui-même. La réaction des fidèles va être quasi immédiate. Le 18 décembre, le 20 décembre, des groupes de 2000 puis 3000 fidèles viennent prier devant la Délégation apostolique. Une statue de la Vierge y est installée.

Même si la police surveille attentivement ces manifestations, les autorités municipales tardent à réagir officiellement. Surprise ! C'est le Premier ministre lui-même, Nguyen Tan Dung, qui vient aux nouvelles. Il s'entretient avec l'archevêque puis se rend avec lui sur les lieux, applaudi par les fidèles. Personne n'a encore révélé ce qui s'est dit ce jour-là entre les deux hommes qui se connaissent déjà pour s'être rencontrés plusieurs fois. Le Premier ministre a-t-il songé à satisfaire les revendications de l'archevêque ? Quoi qu'il en soit, en ce début du conflit, on peut penser que le pouvoir central se résigne mal à rompre l'alliance qu'il avait établie avec le principal responsable religieux catholique de la capitale. Quant à celui-ci, sans doute ne mesure-t-il pas encore la portée de son initiative en apparence anodine. Son souci reste avant tout pastoral.

L'une des premières réactions viendra du bureau gouvernemental des affaires religieuses qui, dans une interview à la BBC, le 31 décembre, déclare que, la propriété privée n'existant pas au Vietnam, il n'est pas question de réclamer la restitution d'une quelconque propriété.

### La rupture.

Au début de janvier 2008, une nouvelle affaire s'est déclenchée dans la paroisse rédemptoriste de Hanoi, Thai Ha. Les fidèles, de plus en plus nombreux, viennent en procession prier devant un terrain

confisqué par l'État, où une entreprise industrielle vient d'entamer des travaux. Le 14 janvier, les autorités municipales de Hanoi rompent l'alliance provisoire qu'elles avaient conclue avec l'archevêque. Une lettre, du comité populaire de Hanoi, signée de la vice-présidente Ngô Thi Thanh Hà, adressée au président de la Conférence épiscopale et à l'archevêque de la capitale vient changer la donne. Les bonnes relations sont désormais évoquées au passé. L'archevêque est considéré comme principal responsable des manifestations illégales qui, selon la municipalité, troublent l'ordre public. Les signes religieux (croix et statues) introduits à la Délégation apostolique comme sur le terrain de la paroisse de Thai Ha doivent être immédiatement retirés. Les manifestations doivent cesser..., ces ordres sont signifiés à la Conférence épiscopale aussi bien qu'à l'archevêque. Malgré ces remontrances publiques, Mgr Kiêt, dans une interview accordée, peu de temps après à J.B. Nguyễn Hữu Vinh, se montre serein, confiant dans la justice de sa cause et attend une initiative positive du gouvernement, même s'il est déçu du peu de résultats obtenus jusqu'alors.

À la Délégation apostolique, la tension ne cesse de monter. Le 25 janvier, la foule a enfoncé le portail, s'est heurtée aux agents de la sécurité, a dressé une croix et planté des tentes dans le jardin de la Délégation. Le lendemain, la presse officielle se déchaîne contre les catholiques et leur archevêque. L'archevêché répond par un long mémoire sur l'affaire de la Délégation. Le 26 janvier, la municipalité lance un ultimatum à l'archevêché qui doit quitter les lieux avant le 27 janvier, à 5 heures du matin, dernière limite. A cette heure-là, 3000 catholiques sont rassemblés dans le parc et rien ne se produit.

### La fin du premier acte du drame.

Cet affrontement public n'a, semble-t-il, pas empêché des négociations secrètes. Elles ont eu lieu aussi bien à Hanoi qu'à Rome. Une mystérieuse dépêche du 29 janvier, diffusée par Asia World News, venant d'on ne sait où, informe que le général Nguyễn Văn Hùng, adjoint au ministre de la Sécurité publique a rencontré les responsables religieux catholiques et a promis la restitution du domaine de la Délégation apostolique, contre l'arrêt des manifestations et le retrait des symboles religieux. D'autres contacts ont eu lieu à Rome entre l'ambassade du Vietnam en Italie et le Saint-Siège... Le résultat en est une lettre du cardinal Bertone envoyée à l'archevêque de Hanoi, le 30 janvier. La lettre diffusée le jour même confirme que des négociations ont bien été menées à Rome. L'agence VietCatholic news ajoute même qu'une lettre, dont la teneur n'est pas révélée, a été envoyée par le Saint-Siège au Premier ministre vietnamien. Le cardinal secrétaire d'État, dans sa lettre invite les catholiques à mettre un terme à leur mouvement en attendant de négocier avec le gouvernement. Dès le lendemain 1<sup>er</sup> février, l'archevêque, dans une lettre pastorale, remercie les fidèles et les invite à suivre les conseils du cardinal Bertone. La croix est retirée du

jardin de la Délégation, dont le portail est désormais cadennassé.

Ce dénouement provisoire reste aujourd'hui encore assez mystérieux. Il paraît évident que l'intervention de la secrétairerie d'Etat a été décisive et a entraîné aussitôt la décision prise par l'archevêque et, à sa suite, les fidèles, d'arrêter leur lutte pour la récupération de la Délégation. On ne peut nier non plus que le gouvernement vietnamien a, sinon exercé des pressions, du moins a trouvé des arguments convaincants pour pousser les responsables romains à mettre le poids de leur autorité dans la balance. A-t-il pris des engagements à leur égard ? Rien ne l'indique. Par ailleurs, aucune déclaration publique n'est venu confirmer les promesses qui auraient été faites par le général Huong.

## Deuxième acte du drame.

Si l'affaire de la Délégation apostolique connaît quelques mois d'accalmie, à Thai Ha, les manifestations de prière n'ont jamais cessé. Le 15 août 2008, les fidèles se sont ouvert un accès sur le terrain contesté et viennent de plus en plus nombreux prier devant une croix et une statue de la Vierge qu'ils y ont installées. Le 22 août, Mgr Kiet, en voyage aux États-Unis, envoie une lettre à la paroisse de Thai Ha où il dit sa communion avec le mouvement de prière. Son message est suivi par une lettre du supérieur provincial des rédemptoristes qui, lui aussi, encourage le mouvement. Les esprits s'embrasent et, peu à peu, l'ensemble de la communauté catholique du Nord Vietnam prend le parti des protestataires de Thai Ha . Le 23 août, la police disperse avec brutalité 500 fidèles de la paroisse venus au Siège de la Sécurité réclamer la libération de quatre d'entre eux arrêtés dans la matinée. Le 31 août, des gaz à effet irritant sont lancés par la Sécurité dans l'assemblée de prière réunie sur le terrain contesté. Dans deux interviews successives, l'archevêque encore aux États-Unis, proteste vigoureusement, et réclame le dialogue avec les autorités. Le nombre de fidèles participants aux assemblées, maintenant quotidiennes, ne cesse de grandir...Le 10 septembre, quatre nouveaux fidèles sont arrêtés. L'archevêque réitère son soutien au mouvement.

## Les autorités choisissent la brutalité et concentrent leurs attaques sur la personne de l'archevêque

Les autorités optent pour la manière violente. Brutalement, le 19 septembre, les forces de Sécurité investissent et isolent l'ancienne délégation apostolique. malgré l'afflux des catholiques du diocèse. Ils y entament des travaux qui vont transformer cette propriété en jardin public. quelques jours plus tard, la paroisse de Thai Ha subira le même sort. Le 25 septembre, le terrain réclame par la paroisse est investi par les forces de police et des travaux de transformation des lieux en jardin public commencent.

Le 19 septembre, l'archevêque avait protesté contre le coup de force accompli contre la délégation par un communiqué et une requête urgente. Le lendemain, avec quelques-uns de ses prêtres, il était convoqué au siège du comité populaire de Hanoï. Il déclare à ses interlocuteurs que la liberté de religion n'est pas une faveur mais un droit. Il confie que, lors de ses voyages à l'étranger, il souffre quelquefois de voir que la nationalité vietnamienne n'est pas considérée à sa juste valeur. Cette phrase, déformée et sortie de son contexte, va être l'élément principal d'une campagne de calomnies menée pendant plusieurs jours par les autorités et les médias officiels.

Mais le pouvoir ne se contente pas de cette récupération violente des propriétés contestées. Ces efforts vont maintenant se tourner contre la personne de l'archevêque. Les évêques réunis en assemblée plénière, reçoivent du comité populaire de Hanoï, une lettre leur demandant de prendre des sanctions contre l'archevêque de Hanoi et certains prêtres. Ceux-ci n'ont commis aucun délit justifiable d'une sanction ecclésiastique, répondent sèchement les évêques. Ces accusations contre Mgr Kiêt sont reprises à un plus haut niveau encore, lorsque, le 1<sup>er</sup> octobre, une délégation épiscopale vient rencontrer le Premier ministre. Celui-ci a des paroles très dures contre les manifestations de prière et l'archevêque.

Le pouvoir aussi bien régional que central est maintenant décidé à éloigner Mgr Kiet hors de la capitale. Le 14 octobre, la municipalité de Hanoï prend une initiative quelque peu inhabituelle. Le président du Comité populaire, devant un parterre de diplomates étrangers convoqués pour l'écouter, déclare que Mgr Kiêt ne jouirait plus de la confiance nécessaire pour rester à son poste et propose son changement. Cet exposé est repris le lendemain par les principaux organes de la presse officielle. L'archevêque ne réagit pas publiquement. Il se contente d'inviter ses fidèles à retrouver leur calme et à prier pour que « tous sachent, d'un coeur sincère, chercher et rencontrer la vérité, la justice et l'intérêt à long terme de la communauté nationale ».

Mgr Kiet sera désormais plus sobre dans ses déclarations publiques. Il restera discret tout au long de la préparation du procès des huit fidèles de la paroisse de Thai Ha, jugés le 8 décembre 2008, pour destruction de biens et troubles à l'ordre public. Son attitude sera cependant sans ambiguïté puisqu'il ira rendre visite aux familles des prisonniers et que, le 3 décembre, quelques jours avant le procès, l'archevêché de Hanoi, dans une lettre adressée à l'ensemble du diocèse, appelle à la prière pour « ces frères et sœurs qui, avec courage, témoignent pour la justice et la vérité ». Le jour du procès, une grande partie de la paroisse de Thai Ha a accompagné les huit inculpés au tribunal qui ne leur a infligé qu'une peine relativement légère : de la prison avec sursis. Le procès en appel qui aura lieu le 27 mars suivant confirmera cette sentence.

Suite page 3

Août 2010

On aurait pu penser que l'organisation des fêtes d'inauguration de l'année sainte, à So Kien, les 23 et 24 novembre 2009 auraient permis à l'archevêque de renouer des liens plus normaux avec les autorités civiles. Pour l'organiser, l'archevêque a contacté à de nombreuses reprises le pouvoir local. Celui-ci a contribué à la réussite de cette célébration à laquelle ont participé quelque 100 000 catholiques. Lorsque, plus tard, une délégation du Comité populaire de la ville vient adresser ses vœux à l'archevêché à la veille de Noël, certains observateurs en concluent que des relations nouvelles sont en train d'être établies...

Mais une seconde affaire va obliger l'archevêque à se prononcer publiquement face aux autorités. Dans la matinée du 6 janvier 2010, les forces de police fortement équipées ont investi une petite colline située sur la paroisse de Đông Chiêm appartenant à l'archidiocèse de Hanoi. Ils y ont abattu une croix monumentale, élevée à cet endroit depuis quelque temps. L'archevêché a divulgué la nouvelle immédiatement et ne tarde pas à publier un communiqué qui ne mâche pas ses mots : «La destruction de la croix de Đông Chiêm par les autorités est une profanation, une offense à Dieu et à l'Eglise». Le lendemain, c'est l'ensemble des évêques du Nord Vietnam qui porte la même condamnation. Un second communiqué de l'archevêché, publié 10 jours plus tard, s'insurge contre le blocus auquel la paroisse de Đông Chiêm est soumise et appelle à la solidarité de tout le diocèse. Le conflit sera rigoureux et durera plusieurs mois. Dans cette affaire, l'archevêque de Hanoi prendra encore de sérieux coups. Un rapport officiel considère que la principale responsabilité du mouvement de protestation incombe à l'archevêque lui-même, Mgr Joseph Ngo Quang Kiêt. Ce serait lui qui, dès le 6 janvier, aurait mobilisé les prêtres du

doyénné pour le soutien de la paroisse agressée.

### Vers la démission

Après cette période de vive tension, on comprend que l'archevêque veuille restaurer ses forces, soigner sa santé minée par des insomnies dont ils se plaignent depuis des années. Le 4 mars, il s'embarque pour Rome pour y suivre un traitement médical, mais sans doute aussi pour discuter des modalités de sa démission et des détails de sa succession. Sa démission, selon ses propres dires (sa lettre d'adieu), a été posée depuis longtemps. Adressée une première fois à la congrégation pour l'évangélisation des peuples, elle a été ensuite directement soumise au pape lui-même. Lorsque l'archevêque revient soudain à Hanoi un mois plus tard, tout est réglé et prévu, sauf l'émotion que le départ de l'archevêque, le 13 mai, va susciter et la polémique qui va s'en suivre. Celle-ci a été très vive et ne s'est apaisée que récemment, le 6 août dernier, lorsque Mgr Kiêt, après un séjour de moins de trois mois au grand séminaire de Boston, est revenu s'installer non loin de Hanoi, dans le monastère cistercien de Chau Son.

**Les soupçons et les accusations qui ont suivi se sont nourris des nombreuses ombres qui subsistent encore sur des éléments essentiels de cette affaire, sur ses principaux acteurs, sur la nature des pressions qui se sont exercées. D'ores et déjà, cependant, il est possible de mettre en évidence le principal ressort du drame qui s'est joué. Deux logiques différentes conduisent, semble-t-il, les deux protagonistes principaux de l'affrontement dont nous venons de rapporter les principales péripéties. Du côté de Mgr Kiet, tout indique que seul le souci pastoral, c'est-à-dire la conscience qu'il est le serviteur et le pasteur d'un peuple a dicté sa ligne de conduite. Il serait**

**invraisemblable de lui prêter des arrière-pensées politiques, qu'elles soient révolutionnaires, réformatrices, ou simplement réactionnaires. L'attitude du gouvernement envers cet archevêque, les faveurs qu'il lui accordait au début et l'hostilité de plus en plus grande qu'il lui manifesterait ensuite, s'expliquent par son désir de garder son monopole sur cette portion de la société civile constituée par le catholicisme. C'est la première fois que, dans l'histoire du régime, des manifestants font connaître, publiquement, dans les rues, leurs revendications. Il était difficile pour les dirigeants de ne pas se retourner contre l'archevêque, même si celui-ci ne se sent aucune vocation de révolutionnaire. On ne peut nier non plus, que grâce aux liens très spéciaux que le gouvernement vietnamien a noués avec Rome, en l'absence de relations diplomatiques, il a su, à sa manière, faire pression sur les responsables du Saint-Siège, pour arriver à ses fins.**